

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### AXA WF ACT Human Capital A Capitalisation CHF (ISIN LU0994439361)

AXA Funds Management S.A., filiale du Groupe AXA IM

Site Internet: <https://www.axa-im.lu>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

AXA Funds Management S.A. est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Ce Produit est agréé au Luxembourg conformément à la Directive OPCVM.

**Date de production du document d'informations clés:** 01/01/2023

## En quoi consiste ce produit?

### Type

Le Produit est une action du Compartiment « AXA World Funds - ACT Human Capital » (le « Compartiment ») qui fait partie de la SICAV « AXA World Funds » (la « Société »).

### Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

### Objectifs

#### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à la fois à générer une croissance à long terme de votre investissement, en EUR, à partir d'un portefeuille d'actions cotées, de titres assimilés à des actions et de produits dérivés géré activement, et à atteindre un objectif d'investissement durable consistant à contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies en investissant dans des entreprises dont le modèle économique et/ou les pratiques opérationnelles sont alignés sur des objectifs définis par un ou plusieurs ODD et qui créent de la valeur financière et sociétale, et en appliquant une approche d'impact qui se concentre sur la gestion du capital humain.

#### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active, par le biais d'un processus d'investissement responsable (IR), afin de saisir les opportunités qui se présentent sur les marchés actions européens, en investissant principalement dans les actions d'entreprises faisant partie d'un indice de référence composé à 50 % du STOXX Europe Small 200 Total Return Net et à + 50 % du STOXX Europe Mid 200 Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire Financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut prendre, sur la base de ses convictions d'investissement, d'importantes positions surpondérées et sous-pondérées sur les pays, les secteurs et les sociétés par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des sociétés, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence, bien que les composants de l'Indice de Référence soient généralement représentatifs du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart avec l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.

Le Compartiment s'engage à investir à tout moment au moins 70 % de son actif dans des sociétés qui ont été évaluées en interne par le biais de cette approche d'évaluation d'impact.

Le Compartiment investit essentiellement dans des actions de sociétés de petite et moyenne capitalisation domiciliées ou cotées dans la zone géographique européenne.

Le Compartiment peut investir :

- au maximum un tiers de ses actifs dans des instruments du marché monétaire
  - jusqu'à 10 % de ses actifs dans des obligations convertibles et classiques
- Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille.

Le Compartiment vise à soutenir à long terme les ODD des Nations Unies en se focalisant sur les thèmes sociaux. Il applique l'approche d'AXA IM en matière d'investissement à impact <https://www.axa-im.com/who-we-are/impact-investing> qui repose sur cinq piliers : l'intentionnalité, la matérialité, l'additionnalité, l'externalité négative et la mesurabilité. En premier lieu, le Compartiment est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de Standards ESG d'AXA IM (<https://www.axa-im.com/our-policies>) ainsi qu'une approche sélective « Best-in-Class » (type de sélection ESG consistant à donner la priorité aux émetteurs de l'univers d'investissement les mieux notés d'un point de vue extra-financier au

sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier ou à l'univers personnalisé utilisé comme base de départ) qui consiste à sélectionner les meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement sur la base des Politiques d'exclusion sectorielle et de standards ESG d'AXA IM et en fonction de leurs notes ESG, en se focalisant sur l'aspect capital humain, et en utilisant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (Investissement responsable) privilégiant les bonnes pratiques de gestion du capital humain, comme décrit dans l'annexe SFDR du Compartiment. En second lieu, le Gestionnaire Financier procède à une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement des sociétés. À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour l'aspect environnemental, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance.

Les données ESG utilisées reposent sur des méthodes s'appuyant en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul peut être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites dans ce document pourront évoluer à l'avenir pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.

Le Compartiment est un produit financier qui vise à atteindre un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

#### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

#### Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

#### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

#### Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le compartiment, mais qui acceptent néanmoins le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital et intégrer la dimension ESG. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

#### Dépositaire

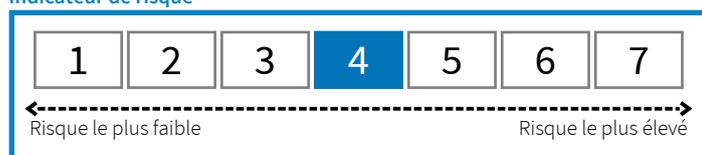
State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

#### Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		10000 CHF	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2440 CHF	2270 CHF
	Rendement annuel moyen	-75.60%	-25.66%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6450 CHF	6580 CHF
	Rendement annuel moyen	-35.50%	-8.03%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9620 CHF	10520 CHF
	Rendement annuel moyen	-3.80%	1.02%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14270 CHF	14650 CHF
	Rendement annuel moyen	42.70%	7.94%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2012 et 2017.

Un indice de référence approprié du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

## Que se passe-t-il si AXA Funds Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le dépositaire. Si nous rencontrons des difficultés financières, ces actifs ne seront pas affectés. Si le Produit subit une perte en raison du défaut du dépositaire, vous pouvez perdre tout ou partie de vos investissements. Il n'existe pas de régime d'indemnisation ou de garantie vous protégeant d'un défaut du dépositaire du Produit.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 CHF sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	761 CHF	1781 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	7.7%	3.4% Chaque année

(\*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.5 % avant déduction des coûts et de 1.0 % après déduction des coûts. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend ce produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5.5% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 5.5% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 550 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.0% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	191 CHF
Coûts de transaction	0.2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	21 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 CHF

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Quels sont les frais ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Les réclamations doivent être adressées au Responsable du traitement des réclamations avec les coordonnées du plaignant (nom, poste, coordonnées, numéros de compte concernés et tout autre document pertinent) à l'adresse suivante : AXA Funds Management S.A., 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

## Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : State Street Bank International GmbH (succursale de Luxembourg) et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ils sont disponibles gratuitement. Vous pouvez trouver une définition de certains des termes utilisés dans ce document à la page <https://www.axa-im.lu/fund-centre>.

Vous trouverez des informations relatives aux performances passées du Produit sur les 7 dernières années et aux calculs précédents de scénarios de performance à la page <https://www.axa-im.lu/fund-centre>.

**Informations pour les investisseurs en Suisse :**

Le représentant en Suisse est First Independent Fund Services Ltd, Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Credit Suisse (Switzerland) Ltd, Paradeplatz 8, CH-8001 Zurich. Le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur (le « DICI »), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.